

Synthèse de la réunion du 26 mars 2008 entre les Présidents de l'Université de Grenoble et la délégation de l'intersyndicale des personnels et des étudiants des universités du site.

A la demande des organisations syndicales des personnels et des étudiants des universités de Grenoble, les présidents Spalanzani, président de Grenoble Université, président de l'UPMF, Ouabdesslam, président de l'UJF, Chézaud, président de Stendhal, et Monsieur Jacquet, administrateur de l'IPG, ont accepté de recevoir, mercredi 26 mars une délégation intersyndicale.

Les discussions, ont, à notre demande, porté sur les points suivants :

- bilan des actions et des financements inscrits au titre du dernier contrat de plan Etat-Région (CPER) et du contrat à venir ;
- informations sur les orientations et les projets inscrits au titre du plan campus ;
- précisions sur l'articulation entre CPER, projet GIANT, plan Campus ;
- précisions sur les articulations entre le plan Campus et la création de l'Université de Grenoble.

- Les CPER

Un bilan des CPER pour la période 1991-2006 a été présenté par localisation géographique et par destination (enseignement-recherche) des financements. Les données présentées ne permettent pas cependant de se faire une idée précise des institutions destinataires de ces financements, et en particulier de la nature des projets financés. Les grandes masses se répartissent comme suit :

Localisation géographique	CPER 1991-2006 Montant global*	CPER en cours 2007 - Montant global	Dont : Ens sup	Effectifs étudiants (à actualiser)
Campus	92	64	30	34872
Campus Santé	10,4	17	10,6	3607
Polygone	18,7	115	25	1000
Centre ville	24,1			4086
Sud Agglo	26,1	4,2		1605
Montbonnot			2,8	
Logement			23	

* en millions d'euros

- Le projet Giant

Nous avons par ailleurs, grâce à la communication publique du

Conseil Général, connaissance des principaux éléments constitutifs du projet GIANT. Ces éléments ont été confirmés par les Présidents lors de la réunion. Rappelons, selon les données émanant du CEA :

- que 124 millions d'euros sont inscrits au titre du CPER 2007-2013 ;
- pour six composantes : micro-nanotechnologies ; biologie et biotechnologies ; nouvelles technologies pour l'énergie ; grands instruments ; recherche fondamentales ; management de la technologie.

Les présidents ont également confirmé le projet de renforcement du volet formation sur le site du polygone en particulier sur les biotechnologies, mais aussi au sein de Minatec avec le projet de rassembler sur un même site 3 écoles de l'IPG (à l'ENSERG+ENSPG déjà sur le site Minatec, viendrait s'ajouter l'ENSEEG actuellement sur le campus). La construction de bâtiments pour les « écoles européennes » et le collège doctoral a été confirmée, ainsi qu'un volet diffusion de la culture scientifique et technique en partenariat avec le CCSTI. La construction sur le site du polygone d'une école « Énergie » (IPG) en appui du pôle recherche « Énergie » a également été évoquée.

La délégation a fait remarquer que l'existence de liaisons (transports en commun) entre les deux sites permettait d'éviter des transferts d'écoles et de laboratoires, transfert dont la nécessité restait à démontrer.

À nos interrogations sur l'articulation entre CPER et Giant les réponses ont été :

- nous sommes dans une logique de poupées russes (Pdt Chézaud) ;
- Giant est mort : il fait désormais partie intégrante du projet global « Campus » ce qui change la donne (Pdt Spalanzani) ;
- Giant, arrivé après le CPER, est un projet qui consolide des opérations inscrites au titre du CPER. Il comporte un volet urbanistique important ; le projet vise à désenclaver le site ; il prévoit la construction de résidences et d'installations sportives (Administrateur Jacquet). (Ndlr : Giant est donc toujours d'actualité)

L'absence des universités Pierre Mendès France et Stendhal dans le projet Giant / Polygone et l'absence des SHS (GEM au titre du management de la technologie, est seul porteur d'un volet SHS), ont été soulignés par la délégation.

La réponse apportée à ces objections majeures tient en une ligne : les acteurs sur le site du polygone qui ont un souci « d'équilibre », en ont conscience et argumentent qu'il ne faut pas confondre participation thématique et localisation. Le plan Campus permet de repenser l'immobilier dans sa globalité selon la formule : « Un campus, deux

instanciations » ou encore l'émergence du concept de « Ville campus ».

- Le plan campus

Les échéances générales ont été rappelées. Sur le calendrier de site : la note d'intention devra être rédigée pour la fin avril. S'ouvrira ensuite, si la proposition est retenue une phase d'élaboration du projet jusqu'à l'automne prochain.

Le plan campus est un plan « pluri-acteurs » : les universités ne sont qu'une catégorie parmi d'autres susceptibles de s'inscrire dans la démarche. Les organismes de recherche et les collectivités locales soutiennent fortement le projet.

À ce jour, les présidents indiquent que l'étape de collecte et de remontée des projets est en cours, à l'issue d'une période d'information et de concertation dans chaque établissement. Nous remarquons que sauf peut-être à l'UPMF, la concertation a été à ce jour limitée à des cercles très restreints, voire confidentiels.

La stratégie d'aménagement retenue est la suivante : un campus, 2 pôles ; un ancrage université dans la ville ; une démarche de développement durable ; une volonté de privilégier la qualité (études, cadre de vie).

Dans la vision partagée des présidents, les ambitions scientifiques dans lesquelles au moins deux établissements peuvent s'impliquer à un niveau de visibilité internationale se traduisent en thématiques :

- bio nano techno (polygone)
- énergie (polygone)
- micro nano (polygone)
- caractérisation matière (polygone)
- management technologies (polygone)
- environnement et développement durable (campus)
- santé (campus)
- informatique (campus)
- innovation, connaissances, sociétés (campus)
- biologie fondamentale (campus)

On notera que Giant est maintenant inclus dans le Plan campus

Sur l'articulation CPER - Plan Campus - GIANT, il nous a été répondu que si le rôle du CPER était de créer de l'infrastructure et des premiers équipements, le plan Campus était prévu pour réhabiliter des locaux existants et seulement à la marge pour créer de nouveaux bâtiments.

Nous avons réitéré nos remarques sur l'absence des sciences humaines et sociales dans le plan campus : il nous a été répondu que les SHS sont transverses aux thématiques «management, environnement, innovation », et que les collaborations étaient internes aux axes. Nous avons néanmoins

fait remarquer que les champs disciplinaires de Stendhal ne figuraient pas parmi les axes retenus.

Nous avons souhaité connaître concrètement les montants demandés par axe et le fléchage des financements ainsi que les actions envisagées (construction, ...). Nous n'avons obtenu aucune réponse sur les sommes demandées, sur la nature des projets et les destinataires. Nous avons souhaité connaître le porteur du plan campus : il nous a été répondu que le porteur était l'établissement qui faisait remonter les demandes.

Nous ne savons rien non plus des projets portés par le CEA et les autres acteurs dans le cadre du plan Campus.

La délégation n'a pu que faire le constat d'une élaboration éclatée, sans concertation : ni dans les établissements, ni en Inter Universitaire.

La dimension vie universitaire

Elle se traduit sur le campus par :

- la création d'une maison du PRES (sic) ; 6 millions d'euros sont consacrés à :
 - o accueil et logement international
 - o maison du collège doctoral de site
 - o services étudiants (Taillées ex : SAUH)
- au cœur du campus,
 - o un développement des services (crèche...) et des commerces,
 - o des équipements sportifs et culturels
- aux franges du campus : un travail de requalification et de lien avec la ville en liaison avec l'aménagement de la zac prévu par la ville de Saint Martin d'Hères.

Sur le polygone : pas d'éléments fournis se reporter aux documents qui seront transmis ultérieurement aux membres de la délégation.

La délégation a interrogé les présidents sur la faiblesse, à leurs yeux, du volet pédagogique, en particulier :

- le risque de coupure licence / master et enseignement recherche pour les domaines scientifiques qui ne seraient présents que sur le polygone
- relativement aux nouvelles missions dévolues aux universités (information, orientation, insertion) ;
- dans une perspective de mise en œuvre d'une politique de formation innovante (notamment pour les premiers cycles) et de mutualisation des ressources (question des langues et du FLE).

Elle a insisté sur le caractère insuffisant du volet vie étudiante en particulier dans sa dimension associative ; elle a pointé l'absence de l'IUFM mais aussi des autres sites (sud agglomération) dans les propositions inscrites au plan Campus ; elle a regretté que les besoins des personnels n'aient pas été considérés.

À ces remarques, il a été répondu que le Plan campus n'était pas ce qu'on pouvait en lire dans le document de cadrage du

ministère : en réalité, les seules demandes recevables seraient celles qui s'inscrivent dans une logique d'excellence *scientifique* au plan international, susceptible de renforcer l'*attractivité mondiale* des campus français.

Il nous semble, au contraire, que les propositions dont nous avons souligné l'absence sont précisément de nature à répondre à cette exigence.

Éléments d'ordre financier : selon une première évaluation, les financements du Plan Campus (20 millions d'euros par an et par site) permettraient la construction ou la réhabilitation d'environ 120 000/150 000 mètres carrés.

(N.B : Les montages n'ont pas été explicités au cours de la réunion faute de temps)

- Articulation Plan campus - université de Grenoble

La délégation a regretté que le plan Campus qui représente à ses yeux, ce en accord avec le cahier des charges du ministère, une opportunité en vue de la construction de l'université de Grenoble, n'ait pas donné lieu à une élaboration concertée ni à des mesures s'inscrivant dans cette perspective.

(On notera qu'aucun des présidents participants n'a évoqué la perspective de la création de l'université de Grenoble, ni même prononcé les mots « Université de Grenoble » !)

Les orientations retenues ne vont pas, à ce stade de la proposition, dans le sens d'une mutualisation accrue et d'un rapprochement des universités.

La délégation a par conséquent demandé :

- que la concertation se déroule dans les établissements auprès des instances élues ;
- que les organisations syndicales soient également concertées et régulièrement informées ;
- que le groupe Inter CA soit réuni au plus tôt pour que la réflexion soit conduite en coordination inter-universitaire.

Le principe de réunions régulières entre les Présidents et les organisations syndicales a été acté à l'issue de la réunion.

SNESUP ; UNSA ; CGT ; SGEN-CFDT ; SOLIDAIRES (Sud-Éducation)